



## Conseil économique et social

Distr. générale  
14 novembre 2014  
Français  
Original : anglais

---

### Commission de la condition de la femme

#### Cinquante-neuvième session

9-20 mars 2015

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale  
sur les femmes et à la session extraordinaire  
de l'Assemblée générale intitulée : « Les femmes  
en l'an 2000 : égalité des sexes, développement  
et paix pour le XXI<sup>e</sup> siècle »

### Déclaration présentée par Equidad de Genero : Ciudadania, Trabajo y Familia, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.



## Déclaration

### **Problèmes macroéconomiques et structurels pour la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing**

La mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing reste un défi, même 20 ans après son adoption. La principale raison en est que sa perception macroéconomique doit encore être intégrée dans les cadres juridique, fiscal et de programmation aux niveaux mondial, régional, national et local. Alors que des progrès ont été accomplis aux micro et meso niveaux, en particulier dans les milieux urbains, les inégalités entre les hommes et les femmes subsistent. Des omissions de la prise en compte de la différence homme-femme dans les mesures structurelles, comme les révisions du commerce ou de la dette, ou dans les secteurs primaire et secondaire considérés, par exemple l'énergie ou les infrastructures, sont à l'origine de la difficulté à surmonter les disparités. Selon le Programme des Nations Unies pour le développement, seulement 2 % des terres arables et 10 % de l'argent qui circule sont entre les mains des femmes. Une volonté politique est indéniablement nécessaire pour changer les structures.

L'élimination de la répartition du travail selon le sexe, facteur principal de l'inégalité entre hommes et femmes, est un élément à prendre en compte dans la logique macroéconomique. Par le fardeau des travaux domestiques et de soins non rémunérés qu'elles assument, les femmes subventionnent toute l'économie. Au Mexique, selon le compte satellite national le plus récent de 2012, les travaux domestiques et de soins non rémunérés représentent près de 22 % du produit intérieur brut. Malgré ces chiffres, des politiques publiques perpétuant la répartition du travail selon le sexe et fondées sur des stéréotypes féminins et masculins discriminatoires accroissent la part des travaux domestiques et de soins non rémunérés effectués par les femmes. Une approche du développement durable porteuse de transformation ne répond pas aux problèmes mondiaux actuels tels que les changements climatiques, et les gouvernements dépendent encore des femmes qui sont le dernier bastion de la chaîne de résilience. Au lieu de promouvoir des mesures propres à intégrer les femmes dans la gouvernance et à leur permettre de s'approprier des politiques relatives à l'énergie propre (ou dans un programme de transition énergétique), les initiatives visant à atténuer les effets des changements climatiques (actuellement bénéficiaire de 80 % ou plus du financement consacré à ces changements) ne prennent les femmes en considération que dans les mesures concernant l'accès à l'énergie. La fourniture de fours propres, mesure la plus couramment citée comme une « solution d'égalité des sexes », est le parfait exemple de la manière dont les politiques publiques perpétuent la répartition du travail selon le sexe, en comptant sur les travaux domestiques et de soins non rémunérés et en les augmentant. À cet égard, le partage de ces travaux entre l'État, le secteur privé, les communautés, les ménages, les femmes et les hommes est essentiel pour éliminer les inégalités entre les hommes et les femmes.

De plus, il n'a pas eu d'efforts systématiques pour réduire la concentration de la richesse et mesurer ses incidences sociales et environnementales. Selon un rapport du Crédit Suisse, 1 % de la population mondiale possède près de la moitié (48,2 %) de la richesse du monde, tandis que 50 % de la couche la plus basse de la population possède moins de 1 % des actifs mondiaux. La dimension genre reste

opaque, mais certains chiffres commencent à apparaître. Ainsi, aux États-Unis d'Amérique deux multimilliardaires sur huit sont des femmes et sur deux femmes multimilliardaires sur trois ont hérité de leur fortune. Parallèlement à ce que l'on a appelé la « féminisation de la pauvreté », les défis posés par les inégalités entre les sexes dans les secteurs primaire et secondaire de l'économie semblent presque insurmontables. Comme dans le cas du secteur énergétique, il ne s'agit pas d'intégrer les femmes dans des schémas de consommation, de production ou d'accumulation non viables mais bien plutôt d'opérer une transition vers un monde plus durable, égal et équitable.

Dans le cadre d'un programme structurel, la répartition du travail selon le sexe est intimement liée à la santé et aux droits sexuels et génésiques. La résistance à garantir aux femmes une liberté et une autonomie corporelles totales est enracinée dans la répartition du travail selon le sexe et la perpétuation des stéréotypes des rôles assignés aux individus en fonction de leur sexe. Il est évident que les activités domestiques et de soins sont inextricablement liées aux programmes sexuels et génésiques. C'est pourquoi, afin que l'approche de l'égalité des sexes ait effectivement un impact sur la dimension macroéconomique, il est indispensable de garantir pleinement la santé et les droits sexuels et génésiques.

Au vu de tout ce qui précède, quel est le scénario actuel auquel nous sommes confrontés? Le Groupe de travail ouvert a proposé 17 objectifs assortis de cibles et de moyens de mise en œuvre du nouveau programme de développement durable. La cible 5.4 notamment se rapporte aux travaux domestiques et de soins non rémunérés, mais plutôt que d'aborder ce problème de front en demandant la réduction et la redistribution de ces travaux entre l'État, le secteur privé, les communautés, les ménages, les femmes et les hommes, il se contente d'inviter les gouvernements devraient à le reconnaître et lui donner l'importance voulue. En d'autres termes, si le texte reste en l'état, aucun changement structurel ne sera systématiquement encouragé au cours des 15 prochaines années dans le programme sur l'égalité des sexes dans le cadre des stratégies mondiales de développement. Une autre indication des obstacles à la solution des problèmes macroéconomiques est que les gouvernements ont décidé d'inclure l'application des mesures dans des cadres nationaux. À cet égard, si les mesures sont liées aux législations passées, il n'y aurait aucune possibilité de changement réel à l'avenir. La Déclaration et le Programme d'action de Beijing ont établi un programme macroéconomique et il nous faut maintenant saisir cette opportunité. C'est pourquoi la cible 5.4 devrait être reformulée dans le véritable esprit de Beijing.

La cible 5.6 est libellée comme suit : « garantir l'accès universel à la santé sexuelle et génésique et aux droits génésiques convenus conformément au Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement, au Programme d'action de Beijing et aux documents finals des conférences d'examen ». Il est évident que la cible 5.6 limite la reconnaissance pleine et entière de la santé et des droits sexuels et génésiques et que, en la liant à deux accords internationaux, elle en limite une interprétation plus avancée. C'est pourquoi il est essentiel d'amender le texte de façon à ce qu'il garantisse pleinement les droits sexuels et génésiques de chacun, comme suit : « garantir l'accès universel à la santé et aux droits sexuels et génésiques ».

D'autres objectifs devraient également intégrer la prise en compte de la distinction homme-femme pour parvenir à un changement macroéconomique. Ceci

est le cas pour les objectifs concernant les changements climatiques, les infrastructures, l'énergie, les inégalités dans les pays et entre eux et les principaux moyens de mise en œuvre. Il est évident que l'égalité des sexes devrait être intégrée dans chaque objectif sur la base d'une macro approche; reste le problème de traduire cette intégration afin d'éliminer définitivement la répartition du travail selon le sexe. La Déclaration et le Programme d'action de Beijing donnent un mandat aux États. Sa dimension macroéconomique est fondamentale pour réaliser le programme relatif à l'égalité des sexes. Au cours des années à venir, il est clair que, si nous sommes réellement déterminés à le faire progresser, Beijing et le Caire devront ouvrir la voie au programme pour l'après-2015.

---